



Résiliation de contrat cours minerve

Par **Dream66**, le **15/11/2013** à **11:24**

Bonjour,

Je me suis inscrite aux Cours Minerve en juin 2013, suite à un problème de santé par rapport à mon travail. Entre temps, ils m'ont changé de poste, donc plus de problèmes de ce côté là. Les 3 mois de résiliation sont maintenant écoulés. Au téléphone, l'opératrice qui me répond m'informe que je dois désormais payer la totalité des cours car j'ai passé le délai des 3 mois de résiliation. Je n'ai aucune chance de trouver 12 semaines pour pouvoir faire les stages demandés.

Quels moyens ai-je pour me sortir de tout ça, s'il vous plait ?

[fluo]Merci d'avance[/fluo].(obligatoire pour obtenir des réponses)